



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 juillet 2026

Bien-être animal et transparence : pour la première fois, les consommateurs peuvent comparer tous les produits en rayon, du niveau A jusqu'au niveau E

Sept ans après son lancement, l'Étiquette Bien-Être Animal franchit une nouvelle étape majeure : l'ensemble de son échelle, du niveau A jusqu'au niveau E, est désormais disponible en rayon. Jusqu'à présent, seuls les produits animaux répondant aux niveaux les plus élevés étaient commercialisés avec l'étiquette. Désormais pour les poulets de chair, les consommateurs peuvent également identifier des produits classés E, correspondant aux conditions d'élevage les moins favorables au bien-être des animaux.

Les produits obtenant les meilleures évaluations continuent d'être valorisés tandis que la présence de l'ensemble de l'échelle offre, pour la première fois, une vision complète des pratiques d'élevage, de transport et d'abattage. Cette évolution renforce la vocation première de l'Étiquette Bien-Être Animal : apporter une information transparente, comparable et compréhensible aux consommateurs.



Une transparence inédite rendue possible grâce à Carrefour



Cette avancée est rendue possible **grâce à l'engagement de Carrefour**, première enseigne de la grande distribution à déployer l'Étiquette Bien-Être Animal sur la grande majorité de ses produits à marque propre, en affichant des niveaux allant de A à E :

- **Niveaux A et B** sur les gammes *Carrefour bio*, *Filière Qualité Carrefour*, *Reflets de France*, *Carrefour Poulet Fermier* ;
- **Niveau C** sur la gamme *Carrefour Oui au Mieux* ;
- **Niveau E** sur la gamme *Simpl.*

En faisant le choix de la transparence, Carrefour contribue à rendre l'information accessible à tous les consommateurs et encourage une amélioration continue des pratiques au sein des filières d'élevage.

Une étiquette à plusieurs niveaux : un outil reconnu pour mieux informer les consommateurs et mieux accompagner les éleveurs

Véritable avancée dans les rayons, le niveau E développé par l'Association Étiquette Bien-Être Animal permet d'étiqueter tous les produits qui ne répondent pas aux exigences des niveaux A, B, C et D. **Le niveau E correspond au niveau minimal de bien-être animal** et, contrairement aux autres niveaux, aucun audit spécifique n'est réalisé.



Au-delà de cette avancée, l'Étiquette Bien-Être Animal illustre la pertinence d'un système d'étiquetage à plusieurs niveaux par rapport à un simple label. Là où un label distingue uniquement les produits respectant un cahier des charges donné, une étiquette permet de comparer objectivement les produits entre eux et de consommer de façon éclairée. En effet, dès 2021, la Commission européenne recommandait le développement d'un **système d'étiquetage volontaire du bien-être animal à plusieurs niveaux** afin de refléter la diversité des pratiques d'élevage, d'intégrer les initiatives existantes et d'offrir aux consommateurs une information transparente et comparable ⁽¹⁾. En France, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) est parvenue à des conclusions similaires dans son avis publié en 2024 ⁽²⁾ : **les experts recommandent une classification en plusieurs niveaux** afin de rendre compte des différents degrés de bien-être animal.

Une étiquette en phase avec les nouvelles exigences européennes de transparence

« L'Étiquette Bien-Être Animal répond à une exigence croissante de transparence et de fiabilité de l'information, en phase avec la directive européenne "Empowering Consumers". En rendant comparables les niveaux de bien-être animal entre eux, cette étiquette limite les risques de welfare washing (ou blanchiment-BEA) et améliore la lisibilité pour le consommateur », déclare Alain Boissy, président de l'Association Étiquette Bien-Être Animal. « Nous appelons à ce que cette démarche d'étiquetage puisse être reconnue dans les politiques publiques, notamment dans le cadre des dispositifs de type Egalim, afin de valoriser les pratiques vertueuses en matière de bien-être animal et de renforcer la confiance des consommateurs ».

L'engagement de Carrefour montre que la transparence totale est désormais réalisable ! L'Association encourage toutes les enseignes de la grande distribution, ainsi que les marques nationales, à généraliser l'affichage de l'Étiquette Bien-Être Animal, du niveau A jusqu'au niveau E.

Contact Presse : contact@etiquettebienetreanimal.fr - 06.11.36.57.50

[A propos de l'Étiquette Bien-Être Animal] - L'Étiquette Bien-Être Animal est une initiative collective portée par de nombreux acteurs des filières et des ONG de protection animale. Son objectif est d'informer les consommateurs sur les conditions d'élevage, de transport et d'abattage des animaux et de valoriser les pratiques respectueuses du bien-être animal.

Pour en savoir plus : <https://www.etiquettebienetreanimal.fr/>

[Notes]

(1) European Commission, 2022. Study on animal welfare labelling. Disponible à : <https://data.europa.eu/doi/10.2875/676603>

(2) ANSES, 2024. Lignes directrices pour l'établissement de référentiels d'étiquetage du bien-être des animaux. Disponible à : <https://www.anses.fr/system/files/SABA2021AUTO0161Ra.pdf>
